

Agenda

Bischwihr

Le 20/03 de 14h à 18h, visite du salon des pratiques créatives, le Printemps de la Création

Freland

Le 28/02 à 9h, sortie raquette organisée par le Foyer-Club. Départ 9h de Freland et randonnée sur les hauteurs d'Orbey suivie d'un repas en ferme-auberge. Se renseigner au 03 89 47 54 88

Kappelen

Les 20 et 21/02, 34^{ème} marche populaire organisée par le Foyer-Club. Les départs auront lieu à la salle polyvalente de 7h à 14h sans esprit de compétition. Deux parcours sont proposés : 5 et 10 km. A l'arrivée, deux menus attendent les marcheurs. Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser au 03 89 68 00 65

Mooslargue

Le 03/02 de 14h30 à 16h, Cavalcade organisée par l'association «Largu'En Ciel» : défilé suivi d'une crêpe-partie !

Le 17/03 de 10h à 16h, Sortie à la Ferme pédagogique de Bouxwiller pour une découverte des animaux. Participation de 10€/enfant

Uffholtz

Le 20/03 à 20h30 au Foyer Saint-Erasme, représentation théâtrale, «La kermesse des folles» par la Cie du Lys

Le 27/03 à 20h 30, «Prénoms en chansons», récital par 6 chanteuses et musiciens par le groupe vocal dollerien «Qu'oies de neuf»

Rens. 03 89 75 69 46

Contacts

Liste non exhaustive

Fédération départementale
des foyers-clubs du Haut-Rhin

4, rue des Castors / 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

www.fdfc68.org / fdfc68@mouvement-rural.org

Infos+

Bénévolat et remboursement de frais

Le bénévole a droit au remboursement des frais qu'il engage dans le cadre de son activité bénévole. Ceux-ci doivent être remboursés au centime près et sur factures justificatives. Les frais kilométriques peuvent être remboursés selon le barème fiscal en vigueur pour l'année en cours. Ils doivent faire état de dépenses réelles et justifiées. Les barèmes prennent en compte la dépréciation du véhicule, les frais de réparation et d'entretien, les dépenses de pneumatiques, la taxe différentielle, les dépenses de carburant, les primes d'assurance, les frais d'achat des casques et protections. Ils présentent un caractère indicatif. Les contribuables peuvent faire état de frais plus élevés à condition d'apporter des justificatifs. Les frais de garage ne sont pas pris en compte. Sont autorisés les remboursements de frais, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

1. Une décision expresse du conseil d'administration,
2. La production de justificatifs aux fins de vérification.

Statut fiscal du bénévole

Le bénévole ne bénéficie d'aucun statut fiscal particulier du fait de son engagement. Cependant, les collaborateurs bénévoles ne sont pas imposables au titre des remboursements qui leur sont versés par les associations dans la mesure où les sommes perçues correspondent à des dépenses réellement engagées.

Réduction d'impôt

Les frais engagés par les bénévoles peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôts, dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

1. Ils doivent avoir été engagés en vue strictement de la réalisation de l'objet social d'une oeuvre ou d'un organisme d'intérêt général,
2. Ils doivent être dûment justifiés,
3. Le contribuable bénévole dans une association doit avoir renoncé expressément à leur remboursement.

En savoir plus

Sachez que le barème kilométriques 2010 à faire valoir sur vos revenus 2009 et donc sur la déclaration 2010 sortira fin février 2010. Nous afficherons cette information dans notre prochain numéro.

Pour toute question à l'administration fiscale, contactez «Impôts-Service» au 0810 467 687, prix d'un appel local depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h. Des agents des impôts vous répondent directement.



Fait des Contacts

Février 2010 - Bulletin de liaison des associations adhérentes

Edito

Chers adhérents, chers amis,

Le Printemps de la Création est de retour les 20 et 21 mars prochains !

Portée par la Commission Loisirs Créatifs, cette action initiée en 2006 répond aux principes, objectifs et valeurs formulés dans le projet associatif de la Fédé.

Cette manifestation est un formidable lieu de rencontre, d'échanges, de formation et d'information.

Elle valorise l'engagement ainsi que le savoir-faire créatif et artistique de tout un réseau d'associations qui vient le partager chaque année sur un territoire différent en partenariat avec l'association locale et la collectivité territoriale.

Elle contribue à l'enrichissement et au développement des pratiques créatives au sein du Réseau.

Le Printemps de la Création s'adresse tant aux bénévoles de nos associations animant les ateliers qu'à un public souhaitant découvrir ces ateliers et s'initier aux pratiques créatives.

Vous y êtes tous les bienvenus! Merci d'avance pour votre participation active.

Bien sincèrement

Patrick Ravinel
Président

Sommaire

- Edito p. 1
- Bénévolat et remboursement p. 4
- Les loisirs créatifs à l'honneur p. 1,2,3
- Agenda p. 4

Les loisirs créatifs à l'honneur

Une initiative de la fédération départementale des foyers-clubs du Haut-Rhin

Aquarelle
Assemblée 3D
Bijoux vitrail
Bricolages enfants
Broderie au ruban
Crochet
Céramique
Découpe bois
Déco Stylos
Dentelle duchesse
Encastillage
Marionnettes
Peinture à l'aiguille
Pyrogravure
Scrapbooking
Toiles art déco
Tissage au point
Vannerie

Printemps de la création

5^e Salon des pratiques créatives

20 et 21 mars 2010 / 14h-18h

infos : fdfc68.org

Oltingue



entrée libre - participation aux ateliers - espace petite enfance - expositions - démonstrations - buvette - bistro

En partenariat avec l'Association Saint-Martin d'Oltingue (ASMO), l'Association Jeunesse du Jura Alsacien (AJJA) et avec le soutien de la communauté de communes du Jura Alsacien.

(Suite p.2 et 3)

Vie du réseau

Quel bonheur de partager un moment où création rime avec passion et transmission. Le Printemps de la création, initiative de la Fédération départementale des foyers-clubs du Haut-rhin cherche à offrir un espace de rencontre où profanes et détenteurs d'un savoir-faire pourront s'enrichir mutuellement.

Des savoir-faire locaux mobilisés

Cette manifestation aura lieu les 20 et 21 mars 2010 à Oltingue de 14h à 18h. Grâce à la forte implication de l'association Saint-Martin d'Oltingue (ASMO) et de celle du service jeunesse du Jura Alsacien, la Fédération a pu concevoir cette manifestation en impliquant des associations et des artisans locaux, à l'image de M. Roger Moll, tourneur sur bois de Raedersdorf (www.rogermoll.com), de l'association «Autour de la terre» de Ferrette, spécialisée dans la céramique, de l'association jeunesse du Jura Alsacien (AJJA) avec une intervention crochet et de la Fédération des aînés ruraux avec une démonstration de vannerie au rotin. L'ambition des organisateurs est ainsi de fédérer des acteurs locaux d'un territoire au sein du réseau des associations foyers-clubs pour créer un véritable moment d'animation pour l'ensemble des habitants.



De la dentelle, du pays d'Auvergne

Cette année et pour la première fois, nous aurons le plaisir d'accueillir durant les deux jours une dentellière de Saint-Anthème, petit village de la vallée de Lance situé entre Ambert et Montbrison. M^{me} Michelle Elle, dentellière spécialisée dans le point «Duchesse de Bruxelles» initiera petits et grands aux secrets de la dentelle aux fuseaux. La particularité de cette technique est qu'elle repose sur l'utilisation de fils particulièrement fins et comporte de grands motifs floraux, de larges feuilles et des crosses. La présence de M^{me} Elle sera



l'occasion de s'initier à cette pratique en recul, où les ouvrages présentés n'ont d'égale beauté que le temps passé pour les confectionner.

Aménagé pour accueillir les tout-petits

Après plusieurs années de fonctionnement, nous nous sommes aperçus que l'ensemble des membres d'une même famille ne participent pas tous aux ateliers présentés. C'est notamment le cas avec les enfants en bas-âge (-3ans) qui jusqu'à présent ne trouvaient que rarement une place pour s'occuper. Cette année et grâce à notre partenariat avec le service jeunesse de

la communauté de communes du Jura Alsacien, cette carence sera comblée par l'aménagement spécialement conçu pour les accueillir : moquette, coins douilliers, mobiliers adaptés aux âges, jeux de construction, de société seront à la disposition des familles pour profiter du salon dans les meilleures conditions.

Un réseau d'associations, vivier de savoir-faire

A l'instar des années passées, de nombreux bénévoles issus des associations foyers-clubs seront présents pour partager leurs techniques et transmettre leur passion : aquarelle, assemblage 3D, bijoux en vitrail, broderie au ruban, céramique, découpe bois, déco' bagues, encaustique (peinture à la cire d'abeille), marionnettes, peinture à l'huile ou au couteau, pyrogravure et scrapbooking (mise en valeur de photos : on peut d'ailleurs venir avec ses propres photos). A la fois approche traditionnelle et innovation plus moderne, ce salon propose une gamme variée de loisirs créatifs avec une approche qualitative à chaque fois recherchée par les organisateurs.

Pour tout renseignement :

www.fdfc68.org

(rubrique actualité)